



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, Affaires réglementaires et litiges
Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDÉ

Le 3 avril 2024

Me Véronique Dubois

Secrétaire

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023

Phase 3

Notre dossier : 312-01007

Dossier Régie : R-4213-2022 – Phase 3

Chère consœur,

Suivant votre correspondance du 28 mars 2024 (A-0126) portant sur le suivi de la décision D-2023-127 (paragr.461 et 462), et pour les mêmes motifs que ceux énoncés aux paragraphes 3 à 11 de l'affidavit de confidentialité de Monsieur Vincent Pouliot daté du 12 mai 2023 (B-0073), Énergir dépose, sous pli confidentiel, et ce, pour une durée indéterminée, les documents suivants :

- le suivi de l'évolution des comptes de frais reportés – SPEDE, déposé dans le dossier R-4242-2023 comme pièce confidentielle B-0109, lequel porte la cote Énergir-U, Document-6;
- les documents de suivi des ventes aux enchères tenues les 15 novembre 2023 et 14 février 2024 du Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE), déposés sous pli confidentiel de façon administrative les 14 décembre 2023 et 20 mars 2024, lesquels portent respectivement les cotes Énergir-U, Documents 7 et 8;

Énergir dépose également une demande amendée ainsi qu'une liste de pièces révisée.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb

p.j.